

L'ACCENT DE L'ARABE PARLE A CASABLANCA ET A TUNIS  
ETUDE PHONETIQUE ET PHONOLOGIQUE

R. Bouziri, H. Nejmi & M.Taki

E.H.E.S.S., Université Paris 3, Université Paris 8

**ABSTRACT**

A phonetical-phonological comparative study of accent in the dialects of CASABLANCA and TUNISIA reveals a certain homogeneity in the phonological and the perceptual level. It shows also a difference in the parametric level.

**BREF RAPPEL SOCIOLINGUISTIQUE**

Dans les deux villes CASABLANCA et TUNIS, plusieurs systèmes linguistiques sont présents: L'ARABE, LE FRANCAIS, LE BERBERE. Le système arabe présente une diversité de niveaux: l'arabe classique, l'arabe standard, l'arabe formel et l'arabe dialectal. Il ne s'agit pas ici d'une discussion sur le plan sociolinguistique de ces différents niveaux. Notre étude porte sur le parler de CASABLANCA et de TUNIS, langue maternelle des Casablançais et des Tunisois. Elle est constituée de deux parties :

- Une analyse phonétique qui traitera de l'accent du point de vue perceptif et instrumental.

- Une analyse phonologique qui permettra d'interpréter les données phonétiques.

**1- ANALYSE PHONETIQUE**

Le corpus est composé de mots du lexique et de syntagmes (nominaux et verbaux) répondant à des critères doublement organisés:

a. Selon des structures syllabiques des deux parlars.

b. Selon les catégories syllabiques que sont les bissyllabiques et les trissyllabiques.

L'analyse a été effectuée au laboratoire de phonétique de l'UFR de Linguistique de l'université Paris 7.

**1.1 TEST DE PERCEPTION**

Les auditeurs de chaque parler ont noté intuitivement la syllabe qu'ils percevaient comme accentuée.

**RESULTATS DU TEST**

Nous constatons que l'accent est perçu sur la pénultième dans la structure CV-CV dans les deux parlars, en revanche dans la structure CəC-CəC la place de l'accent diffère, sur la pénultième dans le parler de Tunis et sur la dernière dans le parler de Casa. Pour la structure CVC-CVC c'est la pénultième qui est accentuée dans les deux parlars. Quant aux autres structures c'est toujours la syllabe dite lourde qui porte d'une façon générale l'accent. Si l'hypothèse du poids syllabique s'avère valable en général, cela posera un problème majeur pour la structure CV-CəC car dans les deux parlars l'accent est sur la syllabe légère CV alors que l'on s'attend à ce qu'il soit sur la dernière CəC. Ce résultat nous mène à poser la question sur la nature et le statut de la syllabe CəC : peut-on lui attribuer le même statut que la syllabe lourde ou bien lui en attribuer un autre ?

Nous pensons que la syllabe CəC ne doit être considérée comme lourde qu'en deuxième degré alors que les autres CVC le sont en premier degré. Pour les trissyllabiques CV-CV-CV l'accent est sur la pénultième.

Les résultats du test sont donnés dans les tableaux suivants:

s/s	CV		CV	s/s	CəC		CV
Casa	61,5		38,4	Casa	62,2		37,5
Tunis	73,5		26,4	Tunis	75		25

s/s	CV		CəC	s/s	CVC		CVC
Casa	78,5		21,4	Casa	42,2		57,7
Tunis	80		20	Tunis	43,6		56,3

s/s	CəC		CəC	s/s	CVC		CV
Casa	32		67	Casa	65,3		34,6
Tunis	78,7		21,2	Tunis	65,2		34,7

s/s	CV		CVC	s/s	CV	CV		CV
Casa	27,6		72,3	C.	39,6	49,7		10,7
Tunis	26,4		73,5	T.	35,4	50		14,5

**1.2. ANALYSE INSTRUMENTALE**

Le corpus a été analysé essentiellement sur l'analyseur de mélodie de P. Martin qui nous a permis de relever les valeurs de Fo, I (sommets) et de durée. L'analyse a été effectuée principalement sur la syllabe ouverte CV et la syllabe fermée CVC en position accentuée et inaccentuée. Le contexte où sont étudiées ces syllabes est neutre excluant toute influence de l'intonation ou des processus de focalisation et d'emphatisation.

**RESULTATS**

Le résultat indique en général que la syllabe accentuée possède une Fo plus élevée, une intensité forte et une durée plus longue par rapport à la syllabe inaccentuée. Dans les deux parlars la fréquence fondamentale est le paramètre le plus important dans la mise en relief, cette prééminence n'a pas d'autonomie car elle se combine toujours avec l'un des

deux autres paramètres, avec le paramètre I chez tous les sujets dans le parler de Tunis et seulement chez les sujets féminins dans le parler de Casa. En revanche chez les sujets masculins la Fo se combine avec la durée. Quant au caractère spécifique des deux parlars on remarque que pour la syllabe CV le parler de Tunis possède une Fo moyenne plus élevée et qui est de quatre quarts de ton chez les sujets masculins et de deux chez les sujets féminins. Quant au paramètre durée il semble que les tunisois allongent plus que les casablançais. En ce qui concerne le paramètre I on remarque peu de différence. Pour la syllabe CVC on constate qu'il y a une différence au niveau de Fo de quatre quarts de ton entre les sujets masculins des deux parlars alors que chez les sujets féminins il n'y a pas de différence. Pour le paramètre Durée on enregistre les mêmes résultats que la syllabe cv c'est-à-dire l'allongement de la syllabe accentuée des sujets tunisois. Le paramètre I ne présente que peu de différence.

	CV parler de Casablanca			
	Homme		Femme	
	acc.	n/acc.	acc.	n/acc.
Fo Hz	125	114	247	255
I db	39	37	40	38
D. cs	15	10	17	11

	CV parler de Tunis			
	Homme		Femme	
	acc.	n/acc.	acc.	n/acc.
Fo Hz	156	142	246	184
I db	38	36	39	38
D. cs	22	14	25	16

	CVC parler de Casablanca			
	Homme		femme	
	acc.	n/acc.	acc.	n/acc.
Fo Hz	126	106	241	216
I db	39	35	40	36
D. cs	8	5	9	7

CVC parler de Tunis				
Homme		Femme		
	acc.	n/acc.	acc.	n/acc.
F <sub>0</sub> Hz	158	132	263	224
I db	38	34	39	35
D. cs	11	7	14	11

## 2. ANALYSE PHONOLOGIQUE

Le traitement phonologique que nous proposons pour le processus d'accentuation entre dans le cadre de la phonologie métrique élaborée par Prince (1983) et B. Laks (1988). En effet ce cadre est fondé sur une structure rythmique reflétée par une grille métrique représentant "le seul instrument formel d'assignation des prééminences" (B.Laks. 1988, 141). Dans ce modèle les structures accentuelles se manifestent directement au niveau de la grille; celle-ci est construite sur la base d'éléments accentuables qui sont de simples positions métriques pures organisées temporellement. Ainsi l'organisation de la grille ne fait-elle référence ni au contenu phonétique, ni à la substance phonologique de ces éléments. Tous les éléments susceptibles de porter un accent sont désignés par un astérisque au niveau 0 de la grille. Le plan syllabique détermine les distinctions qualitatives que la grille doit prendre en considération dans l'organisation des séquences. Les deux mécanismes formels qui sont à la base de la construction de la grille sont :

a. le principe de la grille parfaite (GP), défini par le paramètre de la directionnalité (de droite à gauche ou de gauche à droite) et par la nature de l'élément de son point de départ (fort ou faible).

b. le principe de l'augmentation des extrémités:

RE (la règle d'extrémité) augmente un temps fort d'une extrémité, cette dernière est paramétrique. Ces deux principes sont contraints par le principe d'évitement d'antagonisme (EA). En outre une position accentuable

peut être considérée comme extramétrique soit au début du mot (extra,l) soit à la fin (extra, F), (cf.B.Laks. 1988, 164 - 5).

Partant des résultats de l'étude phonétique des deux parlers nous proposons l'organisation suivante:

les syllabes qui comportent une voyelle périphérique sont marquées par un astérisque au niveau  $\sigma$  de la grille.

Les voyelles qui se trouvent à la fin du domaine métrique sont considérées comme extramétriques.

La règle d'augmentation s'applique au niveau M qui est l'étage supérieur par rapport à celui de  $\sigma$ .

L'unique distinction que nous soulignons entre les deux parlers concerne la construction de GP; bien que les deux parlers soient caractérisés par la même directionnalité ils se distinguent néanmoins quant à la nature du temps initial. Nous pouvons ainsi résumer ces paramètres de la manière suivante :

Parler de Casablanca : extra (O, F), RE (M,F), GP ( ,GD,f).

Parler de Tunis : extra(O,F), RE (M,F), GP ( ,GD,F)

Les séquences bissyllabiques:

a.		b.		
M	*	M	*	
$\sigma$	*	$\sigma$	*	
0	*	0	*	*
	t u t a		t	a h a t

c.		d.		
M	*	M	*	
$\sigma$	*	$\sigma$	*	*
0	*	0	*	*
	m ə q l a		q u r t	a s

Nous constatons que l'accentuation de ces séquences est similaire pour les deux parlers; quant à la forme CəC-CəC qui se caractérise par une accentuation qui diffère dans les deux parlers, nous lui réservons le traitement suivant :

-Parler de Casablanca

e.1

M		*		
σ		*		
0	*		*	
	t	ə	f	t ə f

Suivant le paramètre qui définit GP comme allant de gauche à droite avec un temps initial faible, nous obtenons au niveau σ un temps fort sur la deuxième syllabe qui sera augmenté au niveau M.

e.2

M		*		
σ		*		
0	*		*	
	t	ə	f	t ə f

Pour le parler de Tunis GP est défini ayant comme temps initial un temps fort d'où la mise en relief de la première syllabe dans cette séquence.

f.			g.		
M	*		M	*	
σ	*		σ	*	*
0	*	*	0	*	*
	m	a	k	l	a
			t	i	f
				u	r

Les structures trisyllabiques:

L'étude phonétique nous a montré que c'est la pénultième qui est accentuée dans les deux parlers. Le mécanisme proposé est le suivant :

h.

M			*	
σ	*		*	
0	*	*	*	(*)
	b	u	h	a
			l	i

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

ANGOUJARD, J-P., 1984. *Aspects d'une micro-prosodie: le modèle arabe.*

Thèse d'état, Université Paris 8.

BOHAS, G & al, 1989: Accentuation et effacement dans le parler de Tanger. *Langues orientales anciennes, philologie et linguistique, 2*

KOULOUGHLI, D.E., 1978. *Contribution à la phonologie générative de l'arabe: le système verbal du SRA (Nord Constantinois, Algérie)* Thèse de troisième cycle, Paris 7.

LAKS, B., 1988. "Des Grilles et des arbres", *Recherches Linguistiques, 17* Université Paris 8.

PRINCE, A., 1983. "Relating to the Grid", *Linguistic Inquiry, Vol. 14, 1.*

TAKI, M., 1988. *"L'alternance vocalique et la structure syllabique de l'arabe marocain"*, ms. inédit.

TAKI, M., 1989. *"Les verbes défectueux en arabe marocain: essai d'un traitement phonologique tridimensionnel"*, ms. inédit.

TAKI, M., 1990. *Syllabation, Association et Variation: Approche phonologique tridimensionnelle de l'arabe.* Thèse de Doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.